

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL

Département du Puy-de-Dôme

Délibération 2023/01/02

| | |
|----------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|
| Nombre de conseillers en exercice : 13 | L'an deux mille vingt-trois, Le trois Février |
| Présents : 10 | Le Conseil Municipal |
| Votants : 12 | Dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, |
| Abstentions : 0 | En mairie de MONTAIGUT LE BLANC, sous la Présidence de |
| Contre : 0 | Monsieur Julien GUILLAUME, Maire, |
| Pour : 12 | Date convocation du Conseil : 30 janvier 2023 Date d'affichage : 30 janvier 2023 |

Présents : Julien GUILLAUME, Michel SAUVADET, Marie-Pierre AMOUROUX, Maurice LEVET, Karine CHAMBEAUD, Rémi CHOLLEY, Jérémie JACQUART, Christelle MONIER, Philippe MOUGEL, Marilyne NAMYST.

Pouvoirs : Fabienne BEUGER a donné pouvoir à Julien GUILLAUME
Karine BOURDE a donné pouvoir à Philippe MOUGEL

Absents : Laurent RETAILLEAU

Marilyne NAMYST est élue secrétaire de séance.

Objet : AUGMENTATION TARIF DE PARTICIPATION DES LOCATAIRES DE LA SALLE DES FETES POUR LA CONSOMMATION ELECTRIQUE.

Le maire expose qu'une participation est demandée aux utilisateurs de la salle des fêtes pour leur consommation électrique à 0.15 € le Kw afin de limiter le gaspillage. Mais ce tarif n'a pas évolué depuis plus de dix ans.

Compte tenu de l'augmentation du coût de l'énergie, il propose d'appliquer une revalorisation à 0.22 € le Kw.

Après avoir délibéré, le conseil municipal DECIDE à l'unanimité de fixer à 0.22 € le kw la participation des locataires aux frais de chauffage électrique de la salle des fêtes.

Fait à Montaigut-Le-Blanc le 10 février 2023,

Au registre sont les signatures,

Publié le

Le maire



The image shows a handwritten signature in blue ink over a circular official stamp. The stamp contains the text 'MAIRIE de MONTAIGUT-LE-BLANC' and '(Puy-de-Dôme)' around a central emblem.